

1. *Débitrice:* **Société Coopérative d'habitation Champ Mercier, 2740 Moutier**

2. *Lieu et date de la mise aux enchères:* 2740 Moutier, 30.08.2002

3. *Heure/local:* 14.00 Heure, Restaurant du Soleil

4. *Conditions de vente à partir de:* 17.06.2002 jusqu'au 27.06.2002

Ville: Moutier - Bienne

La réalisation est requise ensuite de poursuite d'un créancier gagiste en 1er rang.

Délai de production : 13 juin 2002.

Les conditions de vente, l'état des charges, le rapport d'expertise et l'extrait cadastral seront déposés à l'office des poursuites et des faillites du Jura bernois-Seeland, Agence de Moutier ainsi qu'à l'Office Régional des poursuites et des faillites du Jura bernois-Seeland, « consultation sur rendez-vous » Rue Neuve 8, 2501 Bienne

5. *Objets des enchères:* Immeuble :

Ban de Moutier

Feuillet no 2904 : Surface totale 3435 m²

Habitation, Champ Mercier 7 (P), (surface totale 265 m²)

Habitation, Champ Mercier 5 (P), (surface totale 264 m²)

Habitation, Champ Mercier 3 (P), (surface totale 264 m²)

Bâtiment (souterraine) Champ Mercier n.n.

Valeur officielle : fr.2'564'900.-- Ft 2904

Valeur incendie : fr.1'600'000.-- Bât.3 (P)

fr.1'800'000.-- Bât.5 (P)

fr.1'650'000.-- Bât.7 (P)

Valeur vénale : fr.3'875'000.-- Ft 2904

(estimation de l'expert)

6. *Remarques:* L'immeuble feuillet no 2904 (comprenant les habitations nos 3, 5 et 7) sera vendu après une seule criée, à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. L'immeuble bénéficie de l'aide fédérale. Demeurent réservées les dispositions spéciales de l'OFL applicables en l'occurrence. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE révisée du 30.04.97) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante. Des garanties réelles seront exigées séance tenante lors de la vente (garanties bancaires).

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le mardi 6 août 2002

rendez-vous sur place à 15 h 00.

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois-Seeland,

Agence de Moutier

2740 Moutier

(00015365)